

Ministère des Affaires extérieures	Période visée par le rapport le 1 avril 1985 - le 31 mars 1986
------------------------------------	--

Statistiques en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels

Statistiques pendant la période visée par le rapport	46
Statistiques depuis la période visée par le rapport	3
TOTAL	49
Statistiques pendant la période visée par le rapport	42
Statistiques exclues	7

II Dispositions prises à l'égard des demandes traitées

1. Communication totale	18	6. Renseignements insuffisants	
2. Communication partielle	8	7. Abandon	4
3. Aucune communication (exclusion)		8. Document inexistant	10
4. Aucune communication (exemption)		9. Transmission	
5. Traitement Impossible	2	TOTAL	42

III Options invoquées

Art. 21	1	Art. 23 (b)	
Art. 22 (1) (a)	2	Art. 24	
(b)		Art. 25	
(c)		Art. 26	8
(d)		Art. 27	
Art. 23 (a)		Art. 28	

IV Exclusions citées

Art. 69 (1) (a)	
(b)	
Art. 70 (1) (a)	
(b)	
(c)	
(d)	
(e)	
(f)	

V Délais de traitement

Moins de 30 jours	38
De 30 à 60 jours	4
De 60 à 120 jours	
Plus de 120 jours	
TOTAL	

VI Prorogations des délais

	30 jours au moins	31 jours ou plus
Interruption des opérations		
Consultation	4	
Traduction		
TOTAL		

VII Traduction

Traduction demandée		
Traduction préparée	De l'anglais au français	
	Du français à l'anglais	

VIII Méthodes de consultation

Copies de l'original	26
Examen de l'original	
Copies et examen	

IX Corrections et mentions

Corrections demandées	Corrections effectuées	Mentions annexées
-----------------------	------------------------	-------------------

Financiers (raisons)	
Montant	\$28585
Administration (fonctionnement et maintien)	\$ 420
TOTAL	\$29005
Années-personnes utilisées (raisons)	
Personnes-personnes (premier décimal)	.7

XI Plaintes déposées auprès du commissaire à la protection de la vie privée

Activité concernant les plaintes	
En suspens depuis la période antérieure	2
Nbre d'appels reçus pendant la période visée	2
Nbre d'appels réglés pendant la période visée	
Nbre d'appels reportés	4
Raisons des plaintes	
Utilisation et communication	
Refus de communication	2
Prorogation des délais	
Publication	
Refus de traduction	
Délai de traduction	
Autre	

Plaintes déposées auprès du commissaire à la protection de la vie privée (continu)

Règlement des plaintes	
Plainte non fondée	
En accord avec l'Institution	
Aucune conclusion	
Recommandation acceptée	
Recommandation rejetée	
Nombre de fichiers non consultables	
XII Appels interjetés auprès de la Cour fédérale	
En suspens depuis la période antérieure	
Nombre d'appels reçus pendant la période visée	
Nombre d'appels réglés pendant la période visée	
Nombre d'appels reportés	